VENDREDI 9 FEVRIER 2018

TOGOMATIN

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / N°251 / Prix : 250 FCFA

Economie numérique

Cina Lawson fait le point des activités du mois de janvier 2018 PAGES 5

ETRANGER

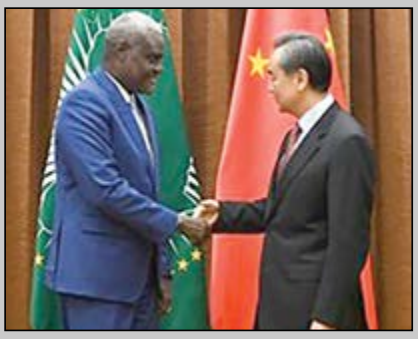

UA / Espionnage de la Chine

La Commission rejette les soupçons

En visite à Pékin en Chine pour discuter d'un approfondissement des relations entre l'Union Africaine (UA) et le régime communiste, ainsi que pour inaugurer une représentation permanente de son institution dans la capitale chinoise, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat... **PAGE 4**

REPORTAGE

Entreprise

La CCIT rejette la demande de partenariat de l'ESMC

Au cours d'un point de presse animé le jeudi 8 février dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo fait savoir qu'elle n'est pas en mesure de répondre favorablement à la demande de partenariat à elle adressée... **PAGE 11**

Crise politique et annonce du dialogue

Le Togo a-t-il besoin d'une transition ?

La tenue du dialogue inter togolais, annoncé pour le 15 février prochain donne lieu à des commentaires, à des lectures, à des attentes, etc. de toutes sortes. Deux tendances majeures émergent, au nombre des déclarations les plus divergentes, faites ici et là sur l'éventuelle issue du dialogue : Pour les uns, il faudra mettre en place un gouvernement de transition, mais pour le camp au pouvoir, il n'en est pas question.

PAGE 3

EDITORIAL

L'utilité d'une opposition en démocratie

On désigne par opposition, les partis politiques ou les mouvements n'appartenant pas à la majorité parlementaire et donc s'y opposant. L'opposition a, dans les démocraties, plusieurs fonctions. On peut en relever trois majeures. Tout d'abord, l'opposition constitue un contre-pouvoir permettant d'éviter que la majorité, une fois parvenue au pouvoir, n'ait la tentation de mener une politique portant atteinte aux droits et libertés. Pour cela, l'opposition dispose dans plusieurs démocraties de différents moyens : la mise en cause de la responsabilité gouvernementale devant l'Assemblée nationale par la motion de censure, la saisine de la Cour constitutionnelle, les questions posées au gouvernement dans les enceintes parlementaires, etc. **PAGE 3**

Excision

Un mal à éradiquer

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences génitales, l'accent a été mis le 06 février sur une pratique au centre duquel se trouve la femme ou la jeune fille. **PAGE 6&7**

Conférence de Niamey sur la lutte contre la sécheresse dans le Sahel

Paix et sécurité, deux conditions nécessaires au bonheur des populations

- Faure pour un partage de renseignements **PAGE 2**

CMJN

SOMMAIRE

Libéria / Gouvernement
Weah remplace le ministre de la justice

P 4

Monnaie
Le bitcoin, cette cryptomonnaie qui gagne du terrain en Afrique

P5

A l'Institut Français du Togo
« African Gigolo », approchez et regardez
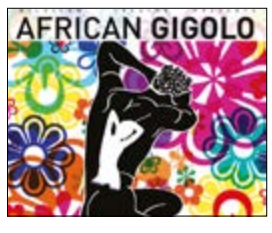

P 9

La Fondation Pax africana rend hommage à l'écrivain malien Yambo Ouologuem

P 10

Salon du mariage et des noces
Debut de la 2è édition à Lomé

P 11

Conférence de Niamey sur la lutte contre la sécheresse dans le Sahel

Paix et sécurité, deux conditions nécessaires au bonheur des populations

● Faure Gnassingbé pour un partage de renseignements

La 18ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel(CILSS) s'est tenue mercredi 7 février dernier à Niamey au Niger. Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, président en exercice de la Cédéao s'y est fait représenter par le Premier ministre Komi Selom Klassou. Dans son message, lu par son représentant, le président de la République a convié ses pairs à œuvrer d'avantage pour le partage des renseignements en vue de lutter efficacement contre le terrorisme.

Chefs d'Etats et de gouvenements à la conférence de Niamey

Assurer la sécurité alimentaire dans les pays du Sahel, s'adapter aux défis du changement climatique, renforcer les résiliences des populations face à la sècheresse dans la zone ainsi que d'autres catastrophes, etc. tels sont entre autres les sujets sur lesquels se sont penchés les participants à la conférence de Niamey.

La conférence, présidée par le Chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou a vu la participation de 7 représentations nationales au rang desquelles la délégation malienne conduite par le président Ibrahima Boubakar Keita, celle du Burkina Faso, de la Mauritanie du Sénégal ou encore la représentation du Tchad de Idriss Debby Itno.

Dans leurs discussions, les Chefs d'Etat et de Gouvernements des pays membres de la CILSS se sont également entretenus sur la question de la réforme de l'institution. Au menu de la réforme, les différents membres ambitionnent de redonner à l'institution, ses lettres de noblesse en assurant par exemple son financement ou en recouvrant au mieux, les arriérés de payement des contributions des Etats membres.

Le président en exercice de la Cedeao, Faure Gnassingbé a convié ses pairs à mener des actions isolées mais synchronisées. Le discours se veut être un appel à « une approche...

Suite à la page 3

Notsè / CEG Notsè ville I

Des verres correcteurs aux élèves

23 élèves du CEG Notsè ville I ont reçu le 2février 2018, des verres correcteurs de la part du Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC) à travers la direction de lutte contre la maladie et des programmes de santé publique du ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Le don a été une occasion pour le PNLC de sensibiliser les bénéficiaires sur l'utilisation correcte des verres correcteurs. Cette attitude contribue à améliorer la qualité de vue de la population la plus vulnérable.

Le directeur du CEG, Sowou Kokou, porte-parole des bénéficiaires, a salué le donateur du don et a promis de sensibiliser les parents d'élèves à bien suivre leurs enfants à la maison en vue d'un bon usage ces verres.

Kéran

Adoption du budget primitif gestion 2018

Les délégués spéciaux de la préfecture de la Kéran ont adopté le 1er février à l'issue d'une session de près d'une semaine leur budget primitif gestion 2018.

Le budget qui se chiffre à 43. 910 026 F Cfa a connu une légère hausse de 8,5% par rapport à l'exercice de 2017.

La hausse est due au fait que le budget 2017 n'a pas connu de grandes réalisations pouvant entrainer des bénéfices et aussi du fait des arriérés de 2017. Il est prévu en investissement des projets socio collectives. Le président de la délégation spéciale de la préfecture de la Kéran, Arahore Wasr Lanwon a convié tous les acteurs impliqués à jouer leur partition afin de relever les défis du développement local.

Binah

Prière pour l'unité

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens a été observée du 25 au 28 janvier à Pagouda par les fidèles de l'église Catholique Santa Maria Goretti avec ceux de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT). Plusieurs activités ont marqué l'événement à savoir : des messes et cultes d'actions de grâce, une opération de salubrité au CHP-Pagouda, la distribution de détergents aux malades du CHP, un concert des chorales des deux églises et un match de football qui a opposé les équipes des deux églises et soldé par un score d'un but partout.

Bas-Mono / Afagnan-Gbléta

Projet de développement communautaire

La population d'Afagnan-Gbléta dans la préfecture du Bas-Mono a reçu des kits d'assainissement le 02 février 2018. Le don vient du ministère de Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et l'Emploi des jeunes à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Le don s'inscrit dans le cadre du Projet de Développement Communautaire des Zones Urbaines (PDCZU) et est destiné aux Comités de Développement des quartiers d'Attitédome, Akabiope et de Mawoussi dans le canton d'Afagnan-Gbléta. Le point focal du ministère de Développement à la Base, Mme Amouzou Essi Florence, a de ce fait expliqué à l'assistance les objectifs qui sous-tendent le projet et insisté sur le rôle et les attributions du Comité de Développement à la Base. Elle a invité les populations à cultiver l'esprit de citoyenneté et de civisme.

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Distribution :
Togo Express
Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...L'opposition représente aussi la possibilité d'une alternance politique : elle participe à l'existence du pluralisme politique, qui est une des bases de la démocratie. Ce pluralisme permet de choisir ses gouvernants. Or, il n'y a de choix véritable que si l'électeur peut se prononcer entre plusieurs possibilités. Ainsi, l'opposition, en proposant un nouveau cours à la politique nationale, permet aux citoyens éventuellement mécontents de disposer d'un recours. Avec les moyens, évoqués plus haut, à la disposition des parlementaires, elle peut manifester son désaccord envers la politique suivie et tenter de retarder sa mise en œuvre.

Enfin, l'opposition permet aussi de renouveler le personnel politique : lorsque la majorité perd le pouvoir, une nouvelle génération d'hommes politiques peut trouver une place de choix dans l'opposition et se préparer ainsi à assumer des fonctions importantes à l'occasion d'une victoire à venir.

Le rôle de l'opposition est donc essentiel en démocratie. C'est pourquoi plusieurs pays lui ont organisé un véritable statut. Ainsi, le Togo a érigé la fonction de chef de file de l'opposition en fonction officielle, président d'institution selon le protocole d'Etat. Ce statut qui a mis du temps pour être effectif visait entre autres mobiles, à apaiser le climat politique. Mais aujourd'hui, presqu'à l'heure du bilan pour Jean-Pierre Fabre, le chef de l'opposition togolaise – puisque nous sommes à la veille d'élections législatives devant déterminer éventuellement un nouveau chef de file – on ne peut dire qu'il a pu saisir à bon escient ce bâton de pèlerin pour organiser et orienter la marche à suivre par ses collègues de l'opposition afin d'aider notre pays à stabiliser son climat politique.

Si Jean Pierre Fabre s'éveillait pleinement à ce rôle, à sa place dans le puzzle politique, en prenant une certaine hauteur par rapport aux intérêts de toutes les parties en présence et donc à la responsabilité à laquelle son statut l'engage... il y a de fortes chances qu'il devienne l'homme du dialogue qui s'ouvre la semaine prochaine. Il saura ainsi lui-même devenir plus facilitateur que les émissaires ghanéen et guinéen. Mais, s'il prenait aveuglément fait et cause pour la coalition des 14, il passerait à côté et les chances de réussite du dialogue s'amenuiseraient.

Dieudonné Korolakina

Crise politique et annonce du dialogue

Le Togo a-t-il besoin d'une transition ?

La tenue du dialogue inter togolais, annoncé pour le 15 février prochain donne lieu à des commentaires, à des lectures, à des attentes, etc. de toutes sortes. Deux tendances majeures émergent, au nombre des déclarations les plus divergentes, faites ici et là sur l'éventuelle issue du dialogue : Pour les uns, il faudra mettre en place un gouvernement de transition, mais pour le camp au pouvoir, il n'en est pas question.

Gilbert Bawara

Dès les premières heures de cette crise, des propositions ont commencé à fuser de tout coté. C'était d'abord, le Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD) une organisation de la société civile, qui par une conférence de presse exige la mise en place d'une constituante devant conduire une transition de quelques mois pour faire les réformes dont le pays a besoin.

Mercredi dernier, c'était au tour du mouvement « Togo Debout », un rassemblement d'organisations de la société civile de réitérer cette position, qui se faisait entendre au sein de l'opinion. Outre les réformes constitutionnelles, le front exige impérativement la formation d'un gouvernement de transition qui aura comme mission selon ses responsables, « la création des institutions justes pour le pays, afin de permettre le déverrouillage des institutions actuelles ».

Même si cette position est partagée par bon nombre de leaders de l'opposition, le gouvernement de son côté exclut toute idée de transition à l'issue du dialogue. Pour la majorité présidentielle, il s'agira juste de s'entendre avec les acteurs politiques sur un texte constitutionnel consensuel à soumettre à l'approbation du peuple togolais afin d'en finir avec la crise des réformes.

Selon Gilbert Bawara interrogé par Jeune Afrique sur le sujet, « la finalité de ce dialogue, c'est de contribuer à la décrispation du climat politique, d'offrir l'occasion aux acteurs politiques d'apporter leur contribution et d'assurer ainsi leur adhésion aux réformes envisagées ». La position du pouvoir est que la réalisation des réformes devra respecter les règles et les procédures prévues par la constitution.

`

Quelle que soit la voie qui sera choisie, l'essentiel pour les Togolais aujourd'hui, est de parvenir à la réalisation de ces réformes qui vont renforcer la démocratie togolaise. S'arrêter sur les positions des uns et des autres ne permettra en aucun cas d'avancer. Demander à un régime légalement reconnu de mettre à plat les institutions existantes, et d'accepter une transition, ce qui s'apparenterait à une perte du pouvoir, n'est pas prêt d'arriver. Pour éviter un blocage les deux camps, doivent négocier et s'entendre sur des décisions qui iront dans l'intérêt de la nation.

Edem Dadzie

Conférence de Niamey sur la lutte contre la sécheresse dans le Sahel

Paix et sécurité, deux conditions nécessaires au bonheur des populations

Faure Gnassingbé pour un partage de renseignements

Suite de la page 2

...globale mais cohérente» visant notamment à renforcer l'intégration et l'harmonisation des décisions au sein de la communauté en vue d'atteindre les résultats escomptés.

Le CILSS est un cadre au sein duquel, « l'on prône le développement d'une approche globale mais cohérente face au changement climatique afin de renforcer la résilience de nos valeureuses... ...populations et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, vecteur du développement inclusif et durable », explique Faure Gnassingbé Au-delà des efforts déployés en faveur de la production agricole, le Chef de l'Etat convie ainsi ses pairs à garantir les conditions de paix, de sécurité et de libre circulation des personnes et des biens. Ces conditions restent les préalables indispensables au progrès et au développement durable de la sous-région selon Faure Gnassingbé.

Au terme des travaux de la dix-huitième conférence, les officiels présents à la rencontre ont pris six décisions nécessaires pour la bonne marche de l'institution et des peuples. Il s'agit, entre autres, de poursuivre la réforme du CILSS amorcée depuis l'an dernier, de son financement, du paiement des arriérés de contributions ainsi que la régularisation des paiements et contributions des Etats membres.

Crée en septembre 1973, à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le sahel quelques années plutôt, le CILSS regroupe aujourd'hui 13 Etats membres dont notre pays. L'institution a pour mission d'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse, la désertification et plus généralement du changement climatique pour un nouvel équilibre écologique du Sahel.

Awih Essoyodou

Libéria / Gouvernement

Weah remplace le ministre de la justice

Deux semaines après la formation du nouveau gouvernement libérien, le président Georges Weah a procédé à un changement le mercredi 7 février 2018. L'avocat Charles Gibson est remplacé par un autre juriste, Musa Dean à la tête du ministère de la Justice.

George Weah

La réaction du nouveau locataire du palais « Executive Mansion » à Monrovia ne s'est pas fait attendre au rappel des médias sur la procédure judiciaire qui pend au coup de l'avocat Charles Gibson. La présidence a publié le mercredi dernier un communiqué annonçant le retrait « avec effet immédiat » de la nomination de Gibson au poste de Ministre de la Justice du pays.

Il est remplacé par Musa Dean, jusqu'ici avocat de la Commission électorale nationale (NEC), qui avait mené le combat contre les accusations de fraude électorale lancées par Joseph Boakai. Mais cette nomination devrait être approuvée par le Sénat, conformément aux lois en vigueur dans le pays.

Dans son premier gouvernement, l'ancienne star du foot a désigné une majorité de membre de son parti, ainsi que des proches de la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf.

TM

UA / Espionnage de la Chine

La Commission rejette les soupçons

En visite à Pékin en Chine pour discuter d'un approfondissement des relations entre l'Union Africaine (UA) et le régime communiste, ainsi que pour inaugurer une représentation permanente de son institution dans la capitale chinoise, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat a réfuté les allégations d'espionnage avancées par le journal « Le Monde » en fin janvier dernier.

Déclarations sincères ou simples propos pour plaire et renforcer les liens de coopération existantes entre son continent et la Chine ? En tout cas, le chef de la commission de l'UA avait tout intérêt à instaurer la confiance avec la Chine car le commerce sino-africain s'est élevé à 150 milliards de dollars en 2016. Les entreprises chinoises, dont de nombreux groupes d'Etat, multiplient les investissements et travaux d'infrastructures dans les pays africains, auxquels Pékin accorde volontiers des prêts.

Soutenant ne pas voir l'intérêt qu'aurait un tel partenaire stratégique pour l'Afrique à agir de la sorte, le président Moussa Faki est aussi affirmé que son institution ne traitait pas de dossier secret-défense.

Sentiment de jalousie, tentatives de compromission des fructueux échanges sino-africaines, etc... les termes

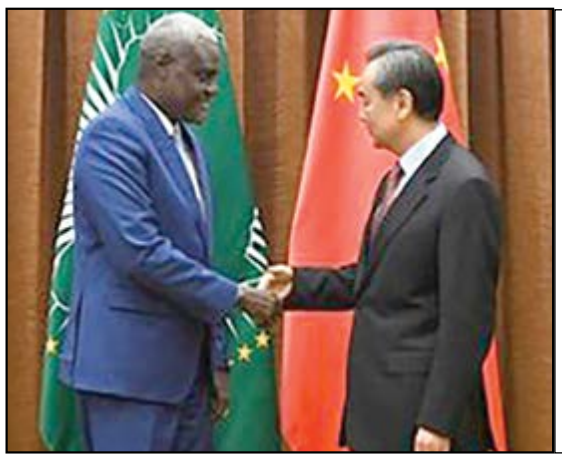

Moussa Faki et Wang Yi

sortis par le Ministre des Affaires Etrangères chinois ont été sans ambages. Pour Wang Yi, le siège d'Addis Abeba était un symbole de l'amitié sino-africaine et Pékin avait pris en charge sa construction « de façon désintéressée ».

Une enquête du journal « Le Monde » avait fait scandale lors du sommet de l'Union africaine en janvier 2018. Le bâtiment de l'institution, offert par la Chine en 2012, aurait été truffé de micros cachés.

La visite de Moussa Faki Mahamat, première du genre depuis son élection à la commission de l'UA, coïncide avec le 7e dialogue stratégique Chine-UA, une rencontre au sommet pour ébaucher une feuille de route dans l'approfondissement des relations sino-africaines.

En marge de cette rencontre, Moussa Faki Mahamat a inauguré le siège de la représentation permanente de l'UA en Chine. Un niveau de représentation égale à celui que détient Pékin à Addis-Abeba, au siège même qu'elle est accusée d'espionner.

TM

Burundi

Préparatifs pour le référendum

L'inscription des électeurs pour le référendum constitutionnel prévu en mai 2018 au Burundi a débuté hier jeudi et prendra fin le 17 février. C'est une annonce de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). L'opposition conteste la démarche.

« Le rendez-vous de ce jeudi 8 février, c'est le démarrage de l'enrôlement des électeurs (...) Il se clôturera le 17 février 2018 à travers tout le pays. Les agents recenseurs seront dans les centres et bureaux d'inscription tous les jours de 7H30 à 17H30, même les samedis et dimanches », a annoncé le président de la CENI, Pierre-Claver Ndayicariye, à la radio nationale.

Cette inscription sur le registre électoral concerne également les Burundais qui deviendront majeurs en 2020 pour les élections générales prévues cette année-là, selon la Commission.

La Ceni a mobilisé 11.583 agents recenseurs pour enregistrer les quelque 4,5 millions d'électeurs attendus, contre 3,5 millions inscrits par la Ceni pour les élections de 2015.

Le gouvernement a adopté fin octobre un projet de révision de la Constitution, soumis à référendum, qui permettrait au président Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans.

Toute l'opposition burundaise est vent debout contre une révision constitutionnelle qui "va signer la mort" de l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha, lequel avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de 300.000 morts.

TM et AFP

Gambie

Réintégration du Commonwealth après 5 ans d'absence

Enfin, la Gambie est de retour ! Une année après la demande de retour officielle adressée par le président Adama Barrow, la réintégration de la Gambie au sein du Commonwealth a été effective ce jeudi 8 février 2018.

Le processus de réadmission a été entamé en février 2017 par le président Adama Barrow, c'est-à-dire deux mois après son élection à l'issue de laquelle Jammeh, au pouvoir depuis 22 ans, avait d'abord refusé de reconnaître sa défaite, déclenchant une crise. La demande officielle, faite le mois dernier a reçu le soutien unanime des membres de l'organisation.

A l'occasion de sa réintégration, une cérémonie de levée des couleurs devait avoir lieu dans les jardins de Marlborough House, siège du Secrétariat du Commonwealth, au centre de Londres. En outre, la Gambie sera invitée à assister au sommet

Siège du secrétariat du Commonwealth

de l'organisation, qui se tiendra à Londres en avril.

Retirée de cette organisation en 2013 par l'ancien président Yahya Jammeh qui la qualifiait d'extension du colonialisme, la Gambie réintègre l'organisation après 5 ans d'absence et porte le nombre d'Etat membres à 53.

Pour le représentant de la Gambie à Londres, Francis Blain, « Le gouvernement et le peuple de Gambie tireront également parti de tout ce que le Commonwealth a à offrir collectivement, aidant de manière concrète à résoudre un large éventail de problèmes urgents, dont la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et la valorisation des jeunes et des femmes».

Alexandre Wémima

Economie numérique

Cina Lawson fait le point des activités du mois de janvier 2018

Le développement de l'économie numérique est depuis quelques années l'un des objectifs phares du gouvernement togolais qui a érigé un ministère avec à sa tête un fin connaisseur de la sphère Tech et web. Le ministre des Postes et de l'économie numérique, Cina Lawson a animé en début du mois de février une conférence de presse au cours de laquelle elle a fait le point des différentes activités qu'elle et son ministère ont menées au cours du mois de janvier. Trente jours d'activités intenses dont voici les plus importantes.

Cina Lawson, ministre de l'Economie numérique

Wi-Fi Campus

Le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont le 18 janvier dernier, procédé à l'inauguration du projet WiFi Campus à l'Université de Lomé. Il s'agit d'un projet qui a permis de déployer de l'Internet haut-débit sur les Campus universitaires et les Centres hospitaliers universitaires (CHU) du Togo. Avec Wi-Fi Campus, c'est au total 72 000 étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers qui bénéficient désormais de 100H de connexion gratuite entièrement subventionnées par l'Etat togolais.

Projet construction d'un Carrier Hôtel Niveau TIER III

L'équipe du projet West African Regional Communications Infrastructure Program ou WARCIP (WARCIP) Togo a rencontré dans ses locaux le 23 janvier, les opérateurs intéressés par la construction et l'équipement du Carrier Hôtel Niveau TIER III au Togo. En effet, cette rencontre fait suite à l'Avis d'Appel d'Offres International AAOI N°: 001-2017/MPEN/CAB/PRMP/WARCIP relatif aux travaux de construction et d'équipement d'un Carrier Hôtel de niveau TIER III au Togo lancé le 18 décembre dernier.

La rencontre a pris fin par une visite sur le site des travaux où les soumissionnaires ont pu s'enquérir de l'état des lieux. La construction d'un Carrier Hôtel Niveau TIER III au Togo s'inscrit dans le cadre du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (WARCIP) dont le Togo est bénéficiaire.

Colloque sur la révolution numérique

Le Ministre des Postes et de l'Economie Numérique a pris part à un colloque placé sous le thème « La révolution numérique et le droit : mythes et réalités » qui s'est tenu à l'Institut Français du Togo en présence de l'ambassadeur de France au Togo, M. Marc Vizy. C'était le 26 Janvier dernier.

« Big data » « bitcoin » « blockchain » « civic tech » « hackaton » « IA » « Open source » «uberisation ». Hier inconnus, ces termes sont devenus usuels. Startuppeurs, régulateurs, incubateurs, usagers et citoyens, nombreux sont ceux qui participent à ce que l'on considère aujourd'hui comme une Révolution Numérique et dont les enjeux sont immenses.

L'un des enjeux à savoir, le droit, était au cœur du colloque, co-organisé par le Ministère et l'Institut Français du Togo et animés par des juristes spécialisés (professeurs, avocats, praticiens). Le droit est-il réellement dépassé face à ce « nouveau monde » ? Internet est-il devenu une zone de « non-droit » ? L'intelligence artificielle échappe-t-elle à toute emprise juridique ? Autant de questions qui ont été discutées lors des assises. Au Togo, le cadre juridique actuel est basé sur la loi sur les communications électroniques de 2012 et modifiée en 2013. Cette loi a notamment vocation à assurer la bonne gouvernance, la transparence et le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication avec la création d'une autorité de régulation, ainsi que d'une agence nationale chargée de l'attribution des fréquences.

Afin d'adapter cette règlementation pour répondre aux spécificités des nouveaux usages de la technologie, la loi d'orientation sur la société de l'information, dénommée LOSITO, posant les principes juridiques fondamentaux de la matière ainsi que la loi sur les transactions électroniques dont l'objectif est de créer un environnement propice au e-commerce et de faciliter la dématérialisation des formalités administratives, ont été adoptées en juin dernier.

R. Zakari

Monnaie

Le bitcoin, cette cryptomonnaie qui gagne du terrain en Afrique

Utilisé dans plusieurs pays africains et interdit dans d'autres comme le Ghana, le bitcoin est une monnaie électronique qui gagne du terrain en Afrique et dans le monde, en raison des nombreux avantages qu'elle présente. C'est quoi le bitcoin et comment fonctionne t-il ?

Sécurisée, chiffrée, invulnérable aux attaques, la blockchain est la technologie qui sous-tend la vague du bitcoin et des cryptomonnaies, mais elle pourrait surtout dessiner un nouvel internet. Si la blockchain existe aujourd'hui, c'est grâce au bitcoin, la monnaie numérique créée il y a près de dix ans par Satoshi Nakamoto, pseudonyme d'un créateur resté inconnu, qui croyait au potentiel disruptif d'une monnaie numérique infalsifiable, bâtie sur des logiciels ouverts, le tout fonctionnant de manière entièrement décentralisée. En 2012, d'après la Banque centrale européenne, il s'agit du schéma de monnaie virtuelle le plus abouti et le mieux répandu. Cependant c'est aussi le plus controversé. D'ailleurs, la Banque centrale européenne considère le bitcoin comme une commodité et non comme une monnaie.

Comment ça fonctionne ?

Le bitcoin s'appuie sur un logiciel. Dans ce logiciel, les bitcoins sont créés conformément à un protocole qui rétribue les agents qui ont traité des transactions. Ces agents mettent à contribution leur puissance de calcul informatique afin de vérifier, de sécuriser et d'inscrire les transactions dans un registre virtuel, appelé la blockchain. L'entité de base de bitcoin s'appelle un bloc. Les blocs sont reliés en une chaîne, d'où le nom, « chaîne de blocs » ou « blockchain » en anglais.

Pour chaque nouveau bloc accepté, l'activité de vérification-sécurisation-enregistrement, appelée minage, est rémunérée par des bitcoins nouvellement créés et par les frais des transactions traitées. En tant que monnaie ou commodité, les bitcoins peuvent être échangés contre d'autres monnaies ou commodités, biens ou services. Le prix de la cryptomonnaie est fixé principalement sur des places de marché spécialisées et fluctue selon la loi de l'offre et de la demande.

Les avantages

une infographie illustrative du Bitcoin

En tant que moyen de paiement, le bitcoin est accepté par un nombre croissant de commerçants, incités par des frais de transaction généralement inférieurs aux 2 à 3 % pratiqués par les organismes de cartes de crédit et indépendants du montant de la transaction. Contrairement aux cartes de crédit, les frais éventuels sont à la charge non pas du vendeur mais de l'acheteur, qui choisit d'en payer volontairement. Une transaction bitcoin est irrévocable et ne peut être annulée. Malgré une croissance de 500 % du nombre de marchands acceptant le bitcoin en 2014, la cryptomonnaie n'est pas très implantée dans le commerce de détail, mais continue de s'implanter dans les échanges commerciaux.

Rachid

Excision

Un mal à éradiquer

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences génitales, l'accent a été mis le 06 février sur une pratique au centre duquel se trouve la femme ou la jeune fille. Au Togo, les acteurs dans la lutte contre l'excision reconnaissent un recul du phénomène, mais ne nient pas que la pratique continue de se faire dans la clandestinité. Togomatin s'est intéressé au débat que suscite le phénomène de l'excision, ce qu'elle est, ses conséquences et la lutte qui se mène dans le monde pour l'éradiquer.

Qu'est-ce que l'excision ?

Une excision est, dans son sens le plus général, l'ablation d'une partie de tissu biologique. ... L'excision du clitoris, qui est une mutilation génitale féminine (MGF), implique l'ablation de la partie externe prépondérante du clitoris (clitoridectomie) et de son capuchon.

L'excision des filles, origine et causes

Angoisse chez de petites filles

C'est une pratique ancestrale, soupçonnée d'avoir existé même avant le christianisme et l'Islam. C'est l'équivalent de la circoncision masculine. Un phénomène considéré comme une coutume des aïeux et qui dit-on sert à préserver la fille. Il s'agit d'un rituel pour le passage de la fille à l'âge adulte: celle de devenir une femme. Pour contrôler les pulsions sexuelles de la femme, l'assujettir à ne pas penser au sexe, on l'excisait.

Au tout début, ce fut à l'origine les pères qui, pour protéger leurs filles, ont consenti à la pratique même si les hommes ne sont pas présents lors de l'excision. Ensuite, au tour des hommes qui disaient que c'était une affaire de femmes et mettaient le rejet sur elles mais ils avaient une opinion très limitée sur celles non excisées. Donc, de ce même fait, les mamans aussi pour ne pas être mises au banc de la société et exclues, adhéraient au rituel. Les femmes non excisées étaient considérées comme impures, pouvant tromper facilement leur conjoint puisque rien ne les en restreignait. Elles paraissaient comme des indignes.

Il y a aussi la cause de la religion, qui sera expliquée plus explicitement dans la rubrique "l'excision et la religion" car aux anciens temps il n'y avait pas de médias, d'Internet ni de télévisions. Il y avait plutôt du bouche à oreille et beaucoup étaient ignorants. Dans le livre " l'aube du désert", on nous fait savoir que pour la maman, le Coran l'exigeait (parole de certains religieux) et elle ne savait pas lire le coran ni les hadiths pour dire le contraire.
Les statistiques concernant le nombre de filles qui ont subi les mutilations s'élèvent à 130 millions, principalement dans les pays d'Afrique et en Occident, elles ont touché plus de 6000 petites filles.

La lutte contre l'excision, une réalité au Togo

Le monde entier a célébré ce lundi la journée internationale de lutte contre les mutilations génitales. Instituée par l'ONU, elle vise à bannir une forme extrême de discrimination à l'égard des femmes et des filles. L'occasion de revenir sur les efforts du Togo dans la lutte contre l'excision.
Les mutilations génitales féminines recouvrent l'ensemble des interventions qui consistent à altérer ou à léser les organes génitaux de la femme pour des raisons non médicales. Elles sont reconnues au niveau international comme étant une violation des droits fondamentaux des femmes et des filles. Pour
l'édition 2017 de la célébration de la journée internationale de lutte contre les mutilations génitales, le thème retenu est : « Bâtir un pont solide et interactif entre l'Afrique et le monde afin d'accélérer l'abandon des mutilations génitales féminines».

Une campagne contre l'excision

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dirigent conjointement le plus grand programme mondial visant à accélérer l'abandon des mutilations génitales féminines. Le FNUAP travaille avec les gouvernements, différents partenaires et d'autres institutions des Nations Unies afin d'atteindre les OMD, en particulier l'objectif 3 sur la bonne santé et le bien-être, l'objectif 4 sur l'éducation et l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, tout en contribuant également à la réalisation des autres ODD.

Pour encourager l'abandon des mutilations génitales féminines, il faut mettre en œuvre des initiatives coordonnées et systématiques mais aussi impliquer l'ensemble des communautés sur la question des droits fondamentaux et celle de l'égalité de sexes. Ces initiatives doivent mettre l'accent sur le dialogue social et permettre aux communautés d'agir elles-mêmes, collectivement, en vue d'éliminer cette pratique. Elles doivent aussi pouvoir répondre aux besoins des femmes et des filles qui subissent les conséquences de cette pratique, en particulier en matière de santé sexuelle et reproductive.
Le Togo qui s'est inscrit dans les objectifs de développement durable, et plus particulièrement l'objectif n°5, mène au plan national des actions visant à mettre fin à cette pratique discriminatoire. L'objectif est de mettre un terme aux mutilations génitales féminines d'ici à 2030, comme le recommande l'ONU. A ce jour, des enquêtes réalisées par les autorités togolaises ont permis de se rendre compte que la pratique a diminué au cours de dix dernières années.

Le gouvernement organise aussi de façon régulière des campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire. Le but est de faire comprendre à la population les conséquences douloureuses qui découlent de l'excision. Ces campagnes de sensibilisation portent leurs fruits. On a par exemple noté il y a quelques années la signature à Sokodé d'un pacte d'abandon de la pratique. Les personnes qui s'adonnaient à cette pratique ont en effet décidé de se reconvertir.
A part les efforts du gouvernement sur le terrain, des dispositions réglementaires ont été également prises. En réalité, le Togo a adopté en 1998 la loi 98-016 portant interdiction des mutilations génitales. Cette loi a été promulguée en novembre

de la même année et prévoit des peines d'emprisonnement allant de 2 mois à 10 ans et des amendes entre 20 000 FCFA à 1 000 000 FCFA. Le Togo peut à ce jouer s'honorer d'être considéré parmi les pays africains qui ont atteint un niveau avancé dans la lutte contre l'excision.

Info Alwihda

Quelles sont les conséquences de l'excision ?

Les complications médicales à court et à long terme sont courantes, tout comme les effets psychologiques. Les effets immédiats peuvent être la douleur extrême, le choc, l'infection, le tétanos, la septicémie, l'hémorragie, des pertes sanguines, la rétention urinaire, des lésions aux organes contigus et parfois la mort. Les autres effets sont

• Douleur intense
• Hémorragies
• Infections
• Accouchements difficiles voire impossible pouvant entrainer la mort du bébé ou de la mère
• Abcès, kystes
• Cicatrices chéloïdes
• Fistules
• Dyspareunies (douleurs pendant les rapports sexuels)
• Perte de plaisir
• Stérilité...

Pourquoi les femmes sont-elles excisées ?

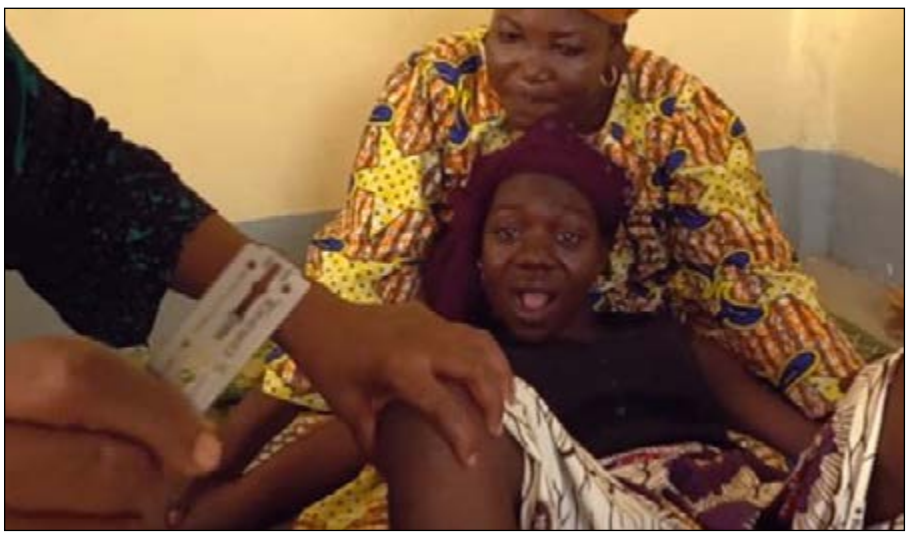

Une femme sur le point d'être excisée

La tradition, principale cause des mutilations génitales féminines dans le monde. ... C'est pourquoi l'excision se pratique traditionnellement juste avant le mariage, afin de rendre la future jeune mariée "pure" aux yeux de son futur mari.

Quels sont les dangers de l'excision ?

Chez les femmes qui ont subi la forme la plus extrême de mutilation (MSF III : excision partielle ou totale des organes génitaux externes et suture/ rétrécissement de l'orifice vaginal appelé infibulation), le risque de césarienne est de 30 % supérieur à celles qui n'ont subi aucune mutilation.

Elimination des MGF

L'ONU prévient, pas de temps à perdre

Le nombre de femmes et de filles victimes de mutilations génitales féminines (MGF) dans le monde pourrait passer de 200 millions à 268 millions d'ici à 2030 si aucune action concertée et rapide n'est mise en œuvre pour éradiquer cette violation des droits humains, ont prévenu mardi les Nations Unies.
« La volonté politique a permis de remporter des succès dans plusieurs pays, mais ces progrès ne suffisent pas devant le rythme de la croissance démographique. Nous devons agir maintenant, de crainte que le nombre de cas ne continue d'augmenter », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message publié lors de la Journée internationale de la tolérance zéro pour les MGF

Appel de l'ONU

Le chef de l'ONU a rappelé que la dignité, la santé et le bien-être de millions de filles sont en jeu : « il n'y a pas de temps à perdre. Ensemble, nous pouvons et devons mettre fin à cette pratique néfaste », a dit M. Guterres.

Les MGF constituent un acte violent pour les filles qui engendrent des infections, des maladies, des complications lors de l'accouchement et même la mort. Elles infligent une souffrance morale aux filles entre l'enfance et l'âge de 15 ans à un moment où elles sont vulnérables n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs souhaits.

« La MGF est une pratique qui doit cesser. Pour la santé, elle n'apporte aucun bénéfice, mais seulement des séquelles d'ordre physique et mental », a pour sa part rappelé la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Excision, 30 pays concernés

A ce jour, les MGF sont encore pratiquées dans 30 pays répartis sur trois continents et l'Afrique est particulièrement touchée par ce fléau. « Le pourcentage de femmes mutilées âgées de 15 à 49 ans s'élève à 98% en Somalie, à 97% en Guinée et à 93% à Djibouti », a indiqué Mme Mlambo-Ngcuka.

ONU femmes a annoncé la nomination de la Gambienne, Jaha Dukureh, comme première ambassadrice de bonne volonté pour le continent africain. Victime elle-même de MGF et forcée de se marier à l'âge de 15 ans, Mme Dukureh est la PDG et la fondatrice de l'ONG « Safe Hands for Girls » (Les filles entre de bonnes mains). La nouvelle ambassadrice appuiera les efforts de l'agence onusienne pour mettre fin aux MGF et au mariage des enfants en Afrique, en mettant l'accent sur la mobilisation des jeunes.

De l'espoir pour un monde plus égalitaire

Si les MGF constituent un fléau, elles ne sont pas pour autant une fatalité et peuvent être éliminées. Ces mutilations peuvent s'arrêter en l'espace d'une génération si tous les acteurs concernés « décident de ne pas porter atteinte à l'intégrité physique des filles et de les laisser vivre dans l'état où elles sont nées », a indiqué la Directrice exécutive d'ONU Femmes.
« Nous savons comment remédier à cette situation », ont pour leur part affirmé les Directrices exécutives du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Natalia Kanem, et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Henrietta Fore, dans une déclaration commune.

« Nous avons vu que la fréquence des mutilations génitales féminines pouvait diminuer rapidement là où la résolution du problème était prise à cœur par les gouvernements, les communautés et les familles », ont souligné les chefs des deux fonds onusiens.
L'élimination des MGF fait partie des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Etats membres de l'ONU en 2015 et qui doivent être atteints d'ici à 2030.
« Les mutilations génitales féminines entravent les progrès réalisés en vue d'instaurer un monde plus égalitaire, plus juste et plus prospère », ont rappelé Mmes Kanem et Fore dont les propos rejoignent l'évidence rappelée par le Secrétaire général de l'ONU : « le développement durable ne pourra pas être atteint sans le plein respect des droits fondamentaux des femmes et des filles ».

De la joie et de la l'espoir chez des fillettes

Info ONU & TM

Pharmacies de garde de Lomé du 5 au 12 /02/ 2018

OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
HORIZON	Nyékonakpoè.	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin	22 21 60 94
LUMEN	Cassablanca	23 38 68 36
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
PROSPERITE	Bd Eyadéma	23 38 84 25
PEUPLE	NUKAFU	22 26 84 22
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
BAH	Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE	Hedzranawe.	22 26 19 73
MAWULE	Bè-Kpota	22 27 11 21
MAËLYS	Bè Kpota	22 27 60 19
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé,	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
CONSEIL	Sagbado	23 21 56 53
DU POINT E	Djidjolé	22 51 91 71
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
VIGUEUR AGBALEPEDOGAN,		22 51 63 30
St JOSEPH	KLIKAME	22 25 74 65
NABINE	Agoè Anomé	23 21 66 15
VOLONTAS DEÏ	Avédji,	22 36 00 95
VITAFLORE	Agoè Vakposito	22 19 22 86
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	22 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22 51 77 87
MAINA	Agoé Assiyéyé,	22 33 65 34
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	Avépozo	22 27 04 86
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
BEL AIR	non loin de Palm Beach	22 21 03 21

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM **GHIS** PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Blagues du jour

1
Deux fous sont sur un arbre depuis 9h.
A 15h un fou tombe de l'arbre
L'autre lui demande :
"Es-tu fatigué?"
Il répond : Non, Je suis Mûr.

2
«Fuir les problèmes ne fait qu'augmenter la distance de la solution. La meilleure façon d'échapper à tes problèmes est de les résoudre»

3 Celui qui a un milliard de francs s'appelle un milliardaire.
Celui qui a un million de francs s'appelle un millionnaire.
Et celui qui a mille francs s'appelle comment. ?
Toto dit: un militaire

Détente

La plus belle vie ne se vit pas au milieu de grandes richesses. Ce qui rend heureux ce n'est ni argent ni or. Mais, ce sont les vraies relations (amitié, amour, famille) authentiques et sincères qui réjouissent le cœur. Lorsque je pense que j'ai mon nom inscrit dans des cœurs, je me sens heureux et riche car le manque d'amour est la plus grande pauvreté qui existe sur la terre…

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

Photo du jour

Donnez une légende à cette photo

Série « Racines d'Afrique »

Deutsche Welle immortalise les œuvres de Cheikh Anta Diop

Dans la série vidéo intitulée « Racines d'Afrique », Deutsche Welle fait la lumière sur l'histoire des africains, des panafricanistes qui méritent que leurs œuvres soient érigées en modèle pour les jeunes africains. On y trouve plusieurs grands noms et des hommes de conviction dont le Sénégalais Cheikh Anta Diop.

Anthropologue, historien, spécialiste de physique nucléaire et passionné de linguistique, le Sénégalais Cheikh Anta Diop pose les bases d'une écriture de l'histoire de l'Afrique enfin libérée des préjugés racistes.

Cheikh Anta Diop est né en 1923 dans le village de Thieytou, une centaine de kilomètres à l'est de Dakar, au Sénégal, au sein d'une famille d'origine aristocratique wolof. Il décroche une bourse pour étudier en France en 1946, et choisit d'abord la physique et la chimie, avant de se tourner vers la philosophie et l'histoire, avec une thèse consacrée à « l'Afrique noire précoloniale et l'unité culturelle de l'Afrique noire ». Nationaliste et défenseur d'un fédéralisme africain, il retourne au Sénégal dès l'indépendance en 1960, où il se dédie à l'enseignement, la recherche et la politique, jusqu'à sa mort en 1986.

Célèbre à plusieurs titres

Écrivain prolifique, Cheikh Anta Diop est l'auteur d'un grand nombre de travaux scientifiques et d'ouvrages consacrés à l'histoire du continent, mais aussi à son avenir. En s'appuyant notamment sur la parenté entre des langues africaines, comme le wolof - sa langue maternelle - et l'égyptien antique, Cheikh Anta Diop a dévoilé l'influence culturelle de peuples africains antérieurs sur la civilisation égyptienne et démontré que « l'Égypte ancienne était négro-africaine ».

Diplômé en chimie et en physique nucléaire, il a créé dès 1966 le premier laboratoire africain de datation au carbone 14, au sein de l'Université de Dakar qui porte aujourd'hui son nom. Militant pour l'indépendance des pays africains pendant ses années étudiantes, il s'est plus tard imposé comme une figure du mouvement fédéraliste africain, des idées présentées dans Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral en Afrique noire (1960, éditions présence africaine).

Des citations célèbres

Cheikh Anta Diop

« L'Égypte est au reste de l'Afrique Noire ce que la Grèce et Rome sont à l'Occident ».

« La plénitude culturelle ne peut que rendre un peuple plus apte à contribuer au progrès général de l'humanité et à se rapprocher des autres peuples en connaissance de cause ».

« Les idéologues qui se couvrent du manteau de la science doivent se rendre compte que l'ère de la supercherie, de l'escroquerie intellectuelle est définitivement révolue, qu'une page est tournée dans l'histoire des rapports intellectuels entre les peuples ».

R. Zakari

A l'Institut Français du Togo

« African Gigolo », approchez et regardez

Le dramaturge Samuel Wilsi mettra en scène,le samedi 10 février 2018 à l'Institut Français du Togo,un spectacle baptisé "African Gigolo à 19h30.

« African Gigolo », œuvre de Samuel Wilsi est une histoire de Siggi, un jeune africain bien pommé qui ne voit sa véritable réalisation qu'à travers les femmes et l'Europe. Mélange original de contes, de récit et de légendes, cette mise en scène teintée de volupté et d'aventures nous interroge sur des réalités bien africaines, dont la question des migrations.

Qu'est ce qui est arrivé à notre cher Siggi ? Son Europe imaginé était-il son eldorado rêvé? A cet effet, l'Institut Français du Togo en collaboration avec Wilsicom Théâtre vous laisse à l'appréciation

Extrait de l'annonce de l'événement

"Africain Gigolo", un spectacle pot-pourri culturel largement revisité depuis le décès du regretté Folo Foli, l'un des acteurs principaux.

D'origine togolaise, Samuel Wilsi a été doublement lauréat du grand prix du Théâtre Afrique, du Théâtre Francophone en tant que metteur en scène(2014) et auteur d'Anton et Mariam(2008). Il a à son actif plus d'un dizaine de pièces de théâtre et de film.

Pour rappel, l'accès au spectacle est subventionné par le spectateur à un coût de2000FCFA qu'il soit abonné à l'Institut et à un prix 3000 FCFA s'il n'est pas abonné.

Nadia Edodji (stagiare)

Lire

«...Un dimanche, sur la place de l'Église, un des employés de la poste montra brusquement à Julien un grand vieillard et une vieille dame, en les lui nommant. C'étaient le marquis et la marquise de Marsanne. Ils sortaient si rarement, qu'il ne les avait jamais vus. Une grosse émotion le saisit, tant il les trouva maigres et solennels, comptant leurs pas, salués jusqu'à terre et répondant seulement d'un léger signe de tête. Alors, son camarade lui apprit coup sur coup qu'ils avaient une fille encore au couvent, Mlle Thérèse de Marsanne, puis que le petit Colombel, le clerc de Me Savournin, était le frère de lait de cette dernière. En effet, comme les deux vieilles gens allaient prendre la rue Sainte-Anne, le petit Colombel qui passait s'approcha, et le marquis lui tendit la main, honneur qu'il n'avait fait à personne. Julien souffrit de cette poignée de main; car ce Colombel, un garçon de vingt ans, aux yeux vifs, à la bouche méchante, avait longtemps été son ennemi. Il le plaisantait de sa timidité, ameutait contre lui les blanchisseuses de la rue Beau-Soleil; si bien qu'un jour, aux remparts, il y avait eu entre eux un duel à coups de poing, dont le clerc de notaire était sorti avec les deux yeux pochés. Et Julien, le soir, joua de la flûte plus basse encore, quand il connut tous ces détails. D'ailleurs, le trouble que lui causait l'hôtel de Marsanne ne dérangeait pas ses habitudes, d'une régularité d'horloge. Il allait à son bureau, il déjeunait, dînait, faisait son tour de promenade au bord du Chanteclair. L'hôtel lui-même, avec sa grande paix, finissait par entrer dans la douceur de sa vie. Deux années se passèrent. Il était tellement habitué aux herbes du perron, à la façade grise, aux persiennes noires, que ces choses lui semblaient définitives, nécessaires au sommeil du quartier. Depuis cinq ans, Julien habitait la place des Quatre-Femmes, lorsque, un soir de juillet, un événement bouleversa son existence. La nuit était très chaude, tout allumée d'étoiles. Il jouait de la flûte sans lumière, mais d'une lèvre distraite, ralentissant le rythme et s'endormant sur certains sons, lorsque, tout d'un coup, en face de lui, une fenêtre de l'hôtel de Marsanne s'ouvrit et resta béante, vivement éclairée dans la façade sombre. Une jeune fille était venue s'accouder, ...

Emile Zola, *Naïs Micoulin suivi de pour une nuit d'amour.* Ed Librio. Pp 52-53

A l'institut français du Togo

10 FÉVR. / 19H30 | 2000 & 3000 FCFA | PARC IFT - LOMÉ

Africann Gigolo

Gigolo ! La pratique sonne tellement immoral qu'on croirait ne jamais pouvoir trouver une excuse pour la justifier. Mais lorsque Samuel A. Wilsi la met en scène et la présente comme l'unique moyen pour Siggi de s'en sortir et de réaliser son rêve, on se surprend à souhaiter secrètement que notre jeune héro réussisse son entreprise....

PROGRAMME, THÉÂTRE LIRE LA SUITE >

10 FÉVR. / 15H00 | HÔTEL 2 FÉVRIER | GRATUITE - LOMÉ

Un homme qui crie

de Mahamat-Saleh Haroun | Tchad – 2010 – 1h32min – Drame, Fiction avec Youssouf Djaoro, Diouc Koma, Emil Abossolo-Mbo, Hadjé Fatimé N'goua, Marius Yelolo, Djénéba Koné, Heling Li, Adèle Rémadji Ngaradoumbaye, John Mbaiedoum, Sylvain Mbaikoubou, Abdou Boukar, Fatimé Nguenabaye, Gérard Ganda Mayoumbila, Mahamat Choukou, Tourgoudi Oumar, Hadre Dounia Adam, est maitre nageur de la piscine d'un hôtel...

PROGRAMME, CINÉMA LIRE LA SUITE >

10 FÉVR. / 15H30 |MÉDIATHÈQUE ADULTE IFT | GRATUITE - LOMÉ

LECTURE SPECTACLE : Contes d'amour

de Rogo Koffi Fiangor À partir de symboles universels et de petits faits du quotidien, l'auteur interroge l'humanité sur une question fondamentale afin de permettre à chacun de trouver plus tard, au-delà de ces récits sa part de rêve et de joie. Quelle est cette question fondamentale ? Fati Fousséni, à travers son talent de conteuse...

PROGRAMME, LIVRES LIRE LA SUITE >

11 FÉVR. / 15H00 | HÔTEL 2 FÉVRIER | GRATUITE - LOMÉ

Les Malheurs de Sophie

de Christophe Honoré | France – 2015 – 1h45min – Comédie avec Anaïs Demoustier, Golshifteh Farahani, Muriel Robin, Caroline Grant, Céleste Carrale, Justine Monin, David Prat Depuis son château, la petite Sophie ne peut résister à la tentation de l'interdit et ce qu'elle aime par dessus tout, c'est faire des bêtises avec son cousin Paul. Lorsque ses...

PROGRAMME, CINÉMA LIRE LA SUITE >

14 FÉVR. / 15H00 | SALLE DE CONFÉRENCE IFT | GRATUITE - LOMÉ

LETTRE À MOMO

Hiroyuki Okiura (2013) | Durée : 1H55Min Un conte fantastique et poignant qui séduira à coup sûr ! Momo, une fillette de onze ans, quitte Tokyo pour s'installer avec sa mère sur une petite île où le temps semble s'être arrêté. Cependant, des phénomènes surprenants commencent à se produire...

PROGRAMME, JEUNESSE

14 FÉVR. / 18 FÉVR. - LOMÉ

MyFrenchFilmFestival.com

Est un concept inédit qui a pour but de mettre en lumière la jeune génération de cinéastes français et qui permet aux internautes du monde entier de partager leur amour du cinéma français. Pour sa huitième édition, le festival revient avec de nouveaux films, de nouvelles plateformes partenaires et des lancements en salles dans plusieurs...

PROGRAMME, CINÉMA LIRE LA SUITE >

17 FÉVR. / 15H30 |MÉDIATHÈQUE ADULTE IFT | GRATUITE - LOMÉ

CAFÉ LITTÉRAIRE : Rose est la couronne d'épines

Une rencontre autour de l'œuvre de Gina de Fanti Suite à un heureux hasard, Sika rencontre Marc quelque part dans une grande ville africaine. Ainsi débute une histoire d'amour dans laquelle trahison, haine, envie, vengeance, abus de confiance, abus de pouvoir, différences de classe sociale s'entremêlent. À travers ces lignes, l'auteure nous fait découvrir les forces...

PROGRAMME, LIVRES LIRE LA SUITE >

17 FÉVR. / 19H30 | 2000 FCFA & 3000 FCFA | PARC DE L'IFT - LOMÉ

LANDO & DODO BAND

LANDO & DODO BAND, c'est neuf jeunes béninois qui se sont réunis depuis cinq ans pour former un groupe de reggae unique en son genre. Lando, lead vocal, et son groupe, conjuguent ensemble de multiples talents et s'inspirent de styles variés – rock, jazz, blues, world music, afrobeat, afro jazz – pour faire de la...

PROGRAMME, CONCERT LIRE LA SUITE >

La Fondation Pax africana rend hommage à l'écrivain malien Yambo Ouologuem

La Fondation Pax africana organise le samedi 10 mars prochain une journée d'hommage à l'écrivain malien Yambo Ouologuem. L'évènement sera organisé au Médiathèque Félix-Couchoro à l'Université de Lomé.

Dans l'histoire des lettres africaines, le nom de l'écrivain Yambo Ouologuem ne laisse personne indifférent. Et pour cause. De la gloire à la déchéance, l'exil et l'oubli relatif, il aura tout connu. Yambo Ouologuem est présenté, à juste titre, comme l'une des meilleures plumes du Mali et de l'Afrique. Fils unique d'un propriétaire terrien et inspecteur d'académie à Bandiagara, la ville principale du pays DogonauSoudan français, il fait ses études secondaires à Bamako au Mali avant de les continuer en France, au lycée Henri-IV, en 1960. Il apprend de nombreuses langues africaines ainsi que le français, l'anglais et l'espagnol. Il est par la suite licencié ès Lettres, licencié en Philosophie, et diplômé d'études supérieures d'anglais. De 1964 à 1966, il enseigne au lycée de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) en banlieue parisienne tandis qu'il finit son doctorat en sociologie à l'École Normale Supérieure.

C'est en 1968 que Yambo Ouologuem écrit son premier livre, Le Devoir de violence. Il reçoit pour celui-ci le prix Renaudot la même année ; il est alors le premier romancier africain à recevoir cette distinction, mais très vite il est accusé d'avoir plagié, notamment C'est un champ de bataille de Graham Greene et Le Dernier des Justes d'André Schwartz-Bart ; Ouologuem dit alors avoir utilisé dans son manuscrit des guillemets, que l'éditeur aurait supprimé !

Il publie ensuiteLettre à la France nègreen 1969, des lettres pamphlétaires. Yambo Ouologuem publie également en 1969 un roman érotique, paru sous le pseudonyme d'UttoRodolph,Les Mille et Une Bibles du sexe, réédité par Jean-Pierre Orban et Sami Tchak en 2015 aux éditions Vents d'Ailleurs, racontant les aventures sexuelles de quatre Français en France et en Afrique.
La réception éditoriale et critique(bien qu'élogieuse au départ), les accusations de plagiat, la blessure ressentie dans ses rapports à la France

Yambo Ouologuem

que son père et lui-même portaient auparavant au pinacle l'amènent à rentrer définitivement au Mali. Il vécut depuis, comme une sorte d'ermite, dans la ville de Sévaré en pays dogon, jusqu'à sa mort le 14 Octobre 2017.

Aujourd'hui, les public français, africain, francophone en général, ignorent presque tout de YamboOuologuem, un des plus grands et plus doués auteurs africains, dont le rêve de carrière littéraire s'est fracassé à la fin des années soixante, juste après avoir manqué de se réaliser dans toute sa splendeur. Il est temps de lui rendre hommage. Ce que veut faire la Fondation Pax Africana et le festival Filbleu lors de la 11e édition de ce festival qui aura lieu du 10 au 22 mars.

Entreprise

La CCIT rejette la demande de partenariat de l'ESMC

Au cours d'un point de presse animé le jeudi 8 février dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo fait savoir qu'elle n'est pas en mesure de répondre favorablement à la demande de partenariat à elle adressée par l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC).

Germain Meba

« La CCIT est déterminée à soutenir toute initiative en faveur d'une croissance forte inclusive et durable, mais ne saurait s'engager dans un projet sans avoir l'assurance qu'il sera parfaitement en phase avec la vision du développement du secteur privé », a déclaré le président de la CCIT, Germain Meba, lors d'un point de presse, hier après-midi suite à une demande de partenariat que l'ESMC leur aurait adressé il y'a quelques semaines.

Selon M. Meba, les responsables de l'ESMC ont effectivement adressé une demande de partenariat à la CCIT, mais devraient, pour que cette sollicitation reçoive une réponse favorable, fournir un certain nombre d'informations et d'agréments. Il s'agissait notamment d'un descriptif complet du fonctionnement de la plateforme. L'ESMC devrait également fournir les différents agréments nécessaires à l'exercice de ses activités et les résultats de l'enquête conduite sur l'ancienne structure dénommée REDEMARRE. Toutes ces conditions posées par la Chambre de commerce n'ont pu être satisfaites, à en croire M. Germain Méba.

« Au cours des discussions, des conditions avaient été posées par la CCIT, avant toute prise de décision quant à sa participation en tant que membre de la Fédération des Organisations Associatives pour le Développement Durable qui Intègre le Peuple (FOADDIP) (une institution affiliée à l'ESMC) …Récemment quelques informations complémentaires nous sont parvenues, mais elles sont, hélas, insuffisantes et ne satisfont pas les conditions que nous avions préalablement posées », informe la Chambre de Commerce et d'industries du Togo.

Et d'ajouter, la CCIT déclare « qu'en l'absence d'élément concrets et satisfaisants pouvant nous permettre d'avoir une bonne compréhension du contenu de la plateforme, il ne nous est pas possible de répondre favorablement à la demande de partenariat qui nous a été adressée par les promoteurs de l'Entreprise sociale de Marché Commun … Tout ce que le gérant de l'ESMC nous a fourni c'est une information selon laquelle REDEMARRE a été blanchi et un rapport d'une réunion que l'ESMC a eue avec la BCEAO…La CCIT ne saurait s'associer à des démarches qui ne sont pas crédibles».

Germain Méba président de la FOADDIP ?

Il y'a quelques jours, le monde de la presse apprenait avec le plus grand intérêt, la nomination de Germain Méba, comme président du conseil d'administration de la FOADDIP. L'intéressé lui-même se dit surpris de cette information car n'ayant pas eu des discussions allant dans ce sens avec les promoteurs de cette plateforme.

R. Zakari

Salon du mariage et des noces

Debut de la 2è édition à Lomé

La deuxième édition du Salon du mariage et des noces organisé par l'agence Elom & Kékéli Event a débuté hier jeudi 9 février au Centre togolais des expositions et foire (CETEF/Togo 2000) à Lomé.

Cette deuxième édition du Salon du mariage et des noces baptisée "Nous Deux" a ouvert donc ses portes le jeudi. L'événement se poursuivra jusqu'au 11 février à Lomé.

Le salon est un rendez-vous commercial, culturel et social avec les prestataires de l'industrie du mariage. Cette rencontre constitue aussi une aubaine pour valoriser la tradition et la culture togolaise, le mariage étant en lui-même un événement social qui se perpétue dans le temps.
Les organisateurs attendent plus de 10.000 visiteurs à cette rencontre. Au programme, il y a trois conférences qui portent sur les thèmes suivants :
Comment réussir un beau et heureux mariage, Trouver l'amour en moins de trois mois, et Le secret des couples assortis seront animées.

Des questions essentielles liées au mariage, à la séduction, aux méthodes de résolution des conflits conjugaux, ainsi qu'à la question de la sexualité dans le couple, seront au menu des discussions. En plus des débats, il est prévu un défilé de mode, des contacts-conseils, des expositions et ventes, ainsi qu'une superbe tombola dont le premier prix est un voyage sur Paris, pour deux personnes, avec la compagnie Air France.

Justin A.

Attente du dialogue politique

Le MAET contre l'idée d'un gouvernement d'union

L'idée d'un gouvernement d'union souhaitée par certains acteurs politiques au Togo n'est pas partagée par le Mouvement des Artistes Engagés du Togo (MAET).

Eric Mc, le responsable du MAET s'est prononcé sur le prochain dialogue inter-togolais sur la radio Nana Fm et a mis en garde le pouvoir et l'opposition du refus des togolais d'un gouvernement d'union.
Fervent participant des manifestations de l'opposition, Eric Mc n'a pas manqué à chaque fois que l'occasion lui est donnée de montrer son soutien aux protestations de la coalition par des chants. Cette fois-ci sa réaction sur le sujet de l'heure n'est pas un soutient mais plutôt une mise en garde. En effet le mardi dernier, l'artiste a suggéré que les discussions aillent dans le sens de ce que veulent les Togolais.

Eric MC

Et comme un avertissement aux protagonistes de la crise, l'artiste a déclaré que « Si à la sortie du dialogue, on nous revient avec un gouvernement d'union et non des résolutions pour un changement de la donne au Togo, le hardcore reviendra encore plus au-devant de la scène ».

Nana Garba (Stagiaire)

Retirez votre nouvelle carte VISA maintenant

Nous vous avons préparé de nouvelles cartes, d'une utilisation plus souple et plus sûre.

Avec ces nouvelles cartes, vous recevrez un SMS de confirmation après chaque opération.

De nouvelles fonctionnalités seront ensuite disponibles, dans les prochains mois.

Pour toute information, appelez le +(228) 22 53 62 62

de 7h45 à 17h
du lundi au vendredi

de 9h à 12h le samedi

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

CMJN